

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2026-65
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 juin 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 9 juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 31

Nbre de suffrages exprimés : 33

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT. Denis NEDEZ. Martine MICHAUD. Arnaud PAVILLARD. Anne-Lise GARCIA. Arnaud JACQUOT. Stéphanie GAUTIER. Armando LOPES. Omar RABEL. Thierry MAILLOT. Maud PELISSIER. Roland GAMBERI. Nourredine DRAYAF. Claudia FERNANDES. Coralie GUILLAUME. Philippe CURIE. Mélanie GREMILLET. Daniel FERNANDES. Elodie LERALE. Oktay OKTEM. Nathalie LIARD. Cyril DAMOTTE. Emilie BARBIER. Nadine MERCIER. Gérard PAYOT. Anne MAGNIN-FEYSOT Carlo MIGUEL. Malika DRICI. Patrice MARTIN. Michel TREPPO

Excusés : Dominique DANGEL. Martine LAMBERT

Absents :

Pouvoirs : Dominique DANGEL donne pouvoir à Lise VURPILLOT
Martine LAMBERT donne pouvoir à Philippe GAUTIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 2 juin 2026

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Arnaud PAVILLARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – FISCALITE DIRECTE
DES ENTREPRISES – DESIGNATION DES MEMBRES

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20260609-2026-65-DE .../..
Date de télétransmission : 19/06/2026
Date de réception préfecture : 19/06/2026

Extrait du registre des délibérations n°2026-65**COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – FISCALITE
DIRECTE DES ENTREPRISES – DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 1650 A du Code Général des Impôts, dans chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre unique comme PMA, une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être instituée.

Cette commission intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers :

- Elle participe, en lieu et place des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID), à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers,
- Elle donne un avis, en lieu et place des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID), sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale,
- Elle est informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable.

Son rôle est consultatif.

La CIID est composée de 11 membres : le Président de l'EPCI ou un vice-président délégué et 10 commissaires ou leurs suppléants en nombre égal.

Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques dans les deux mois suivant le renouvellement général de l'organe délibérant de l'EPCI, sur une liste de contribuables en nombre double dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition des communes membres.

Chaque commissaire doit remplir les conditions suivantes :

- Être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Avoir au moins 18 ans,
- Jouir de ses droits civils,
- Être inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres,
- Être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission,

La Ville de Valentigney propose de désigner les deux personnes suivantes :

- Madame Lise VURPILLOT, domiciliée 16 rue Viette à Valentigney, née le 23 décembre 1958 à Belfort, retraitée de l'immobilier et élue à la Ville de Valentigney (Premier Adjoint et Adjointe en charge de l'Urbanisme), ayant pour adresse électronique lise.vurpillot@valentigney.fr. Madame VURPILLOT est assujettie aux impositions directes locales.
- Monsieur Arnaud PAVILLARD, domicilié 53 rue des Vernes à Valentigney, né le 19 mai 1979 à MONTBELIARD, gérant de jardinerie et élu à la Ville de Valentigney (Adjoint en charge de la Communication, du Commerce et de l'Artisanat), ayant pour adresse électronique arnaud.pavillard@valentigney.fr. Monsieur PAVILLARD est assujetti aux impositions directes locales.

L'exposé du Président de séance entendu, le Conseil Municipal après en avoir valablement délibéré, **A LA MAJORITE** (*opposition de Nadine MERCIER, Gérard PAYOT, Carlo MIGUEL, Malika DRICI, Patrice MARTIN, Anne MAGNIN-FEYSOT et abstention de Michel TREPPO*), des voix présentes et représentées,

- **DESIGNE** deux représentants pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs de Pays de Montbéliard Agglomération :

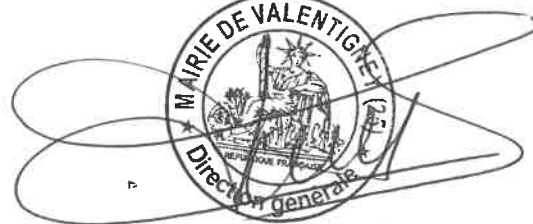
- **Madame Lise VURPILLOT**
- **Monsieur Arnaud PAVILLARD**
- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER